Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale – Drâa-Tafilalet
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale – Zagora
Centre Hospitalier Provincial - Zagora

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية – درعة تافيلالت
مندوبية الإقليمية للصحة والحماية الاجتماعية – زاكورة
المركز الاستشفائي الإقليمي - زاكورة

Avis d'achat sur bons de commande n° 113/CHPZ/2026

Le Directeur du Centre Hospitalier Provincial de Zagora procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : ACHAT DE FOURNITURE POUR LE MATERIEL MEDICOTECHNIQUE DU SERVICE DE RADIOLOGIE AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE ZAGORA.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Spécifications techniques	Unité de mesure	Quantité
01	Films (Boite de 100 films) pour reprographe (scanner) FUJIFILM	Dimension : 14 * 17 inch	Boite	15
02	Films (Boite de 150 films) pour radio-standard FUJIFILM	Dimension : 8 * 10 inch	Boite	5

Lieu d'exécution : CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE ZAGORA

Délai d'exécution de la prestation : 5 Jours.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le mercredi 25 novembre 2026 à 16h00.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

Conditions exigées :

Le concurrent doit fournir une fiche technique du produit proposé à l'email suivant : chef.paa.chp.zag@gmail.com . Cette fiche doit intégrer l'image de l'article, son nom commercial, sa référence exacte, ainsi que toute autre caractéristique utile pour valider la conformité par rapport aux spécifications du présent avis (notamment les dimensions exactes et la compatibilité avec les équipements de radiologie du Centre).

Les films proposés doivent être **neufs, non périmés, dans leur emballage d'origine scellé et intact**, garantissant leur sensibilité et leur qualité d'image.

La documentation technique doit être transmise avant l'ouverture des plis électroniques. En l'absence de cette documentation ou si celle-ci ne permet pas d'établir la conformité de l'article proposé, l'offre pourra être jugée non conforme et écartée.

Les articles livrés doivent être **neufs, non utilisés, dans leur emballage d'origine scellé**, accompagnés de leur documentation. Ils doivent être strictement conformes à la référence et aux caractéristiques techniques retenues.

Le Chef de Pôle des Affaires Administratives P.I
P/ Délégué: Mr. SOUFIANE ZEGRAOUI